

# **Plan d'accessibilité**

# **Rapport d'étape**

# **annuel**

# **2023**

*Diriger avec empathie*

## Introduction

L'HGBG s'engage à partager annuellement les progrès réalisés pour atteindre l'objectif de la *Loi sur l'accessibilité des personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), qui établit un processus pour l'élaboration de normes et de règlements pour rendre l'Ontario pleinement accessible aux personnes handicapées. Le règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées exige la mise à disposition d'un rapport annuel. Ce rapport résume les progrès réalisés en 2023.

L'HGBG reconnaît la valeur d'assurer l'accessibilité pour tous conformément à l'énoncé de vision « Des soins exceptionnels, pour chaque personne, en tout temps », et les objectifs et réalisations décrits dans le présent rapport sont conformes à l'objectif stratégique d'engagement et d'inclusion. L'approche de l'HGBG en matière d'accessibilité est guidée par la valeur de diriger avec empathie. Nous appuierons les patients et leurs familles en faisant preuve de compassion, de respect et de la volonté d'aller plus loin. Nous avons établi le plan d'accessibilité en décembre 2015. En 2023, nous avons élaboré un nouveau plan pluriannuel d'accessibilité qui s'harmonise avec le nouveau plan stratégique et tient compte de la consultation qui a eu lieu en 2021 sur l'élaboration de normes en matière de soins de santé dans le cadre de la LAPHO.

## Faits saillants de l'année 2023

L'HGBG réaffirme l'importance de l'accessibilité dans le sillage de la pandémie de la COVID-19. Le rapport de 2023 est achevé en décembre 2023 et traduit les progrès en matière d'accessibilité qui ont été réalisés au cours de l'année 2023, alors que l'HGBG revient vers la nouvelle normalité des opérations.

Parmi les faits saillants des travaux en 2023, nous citons :

- Établissement d'un plan pluriannuel d'accessibilité actualisé.
- Mise à jour pour se conformer à la norme de LAPHO touchant les sites web externes de l'HGBG.
- Prise en compte des exigences en matière d'accessibilité dans la planification de l'IRM.
- Création d'un forum sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance, y compris un forum sur l'accessibilité et l'inclusion.
- Rétablissement de l'apprentissage obligatoire, y compris l'attribution de la formation relative à la LAPHO.

## **Penser à l'avenir**

L'HGBG s'engage à respecter la valeur de *penser à l'avenir*. Le plan pluriannuel d'accessibilité établi en 2023 et dont la mise en œuvre débutera en 2024 guide l'hôpital dans le sillage de la pandémie de la COVID-19 et reconnaît l'importance de l'accessibilité dans nos efforts de recherche de l'excellence par l'amélioration continue et les innovations.

À l'horizon 2024, les principaux objectifs définis dans le plan pluriannuel d'accessibilité sont les suivants :

- Mise en place d'un comité officiel sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance (DEIA)
- Le comité DEIA examine les barrières et présente un rapport à l'équipe de haute direction.
- Communication du plan pluriannuel d'accessibilité par le biais du site web, du bulletin « GBGH Matters » et du « Leaders Forum ».
- Examen des panneaux d'orientation pour inventorier les barrières.
- Mise à jour de la candidature au CCPF pour inclure la divulgation volontaire d'un handicap.
- Mise en place l'apprentissage lié à la norme proposée en matière de soins de santé pour le personnel, le personnel professionnel et les bénévoles.
- Examen du processus des relations avec les patients en vue de trouver des occasions pour améliorer l'accessibilité.
- Examen et mise à jour de la déclaration des valeurs de l'hôpital pour tenir compte de la norme proposée en matière de soins de santé

L'HGBG continuera à travailler à la création d'un organisme accessible, animé par une approche et des soins centrés sur la personne, en accord avec notre orientation stratégique *d'excellence continue*.